

Le Petit Clos, sur orientation du 115. La structure collective héberge en urgence, des femmes avec ou sans enfants, des femmes enceintes et/ou avec enfants de moins de 3 ans. Il s'agit d'une mise à l'abri répondant aux besoins primaires. Un accompagnement social global est réalisé le temps de l'hébergement.

Le Plan Hiver, sur orientation du 115, accueil et hébergement de familles et femmes isolées avec ou sans enfants.

Le Plan Grand Froid, sur décision du Préfet armement d'un gymnase en collaboration avec la Croix Rouge Française, pour la mise à l'abri de familles et femmes avec ou sans enfants.

Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), et CHRS Hors Les Murs, sur orientation du SIAO. Le CHRS accompagne des personnes, couples et familles connaissant de graves difficultés en vue de les aider à accéder ou recouvrer leur autonomie personnelle ou sociale, notamment en milieu ordinaire ou adapté (logement, emploi...). L'action sociale se traduit par une prise en charge individualisée et globale via un "projet d'insertion" élaboré avec la personne accompagnée/hébergée.

En CHRS, un logement de l'association (en collectif ou en diffus) est mis à disposition de la personne ou de la famille le temps de l'accompagnement.

En CHRS Hors Les Murs, l'accompagnement est réalisé à partir du lieu de vie de la personne ou de la famille (rue, squat, voiture, garage, caravane, chez de la famille, des amis...).

Les mesures d'Accompagnement Sociale Liée au Logement (ASLL) pour les ménages sortant d'hébergement : sur prescription du Conseil Départemental. L'accompagnement a pour objectif d'aider les ménages à intégrer leur logement autonome au moment de l'entrée dans les lieux et durant les 3 à 12 mois suivants.

La Maison, après visite du lieu puis orientation du SIAO. Cette structure s'adresse à des personnes en situation de grande marginalité n'ayant pas recours aux dispositifs de droit commun. Les personnes hébergées sur La Maison ont un parcours de rue plus ou moins long et souhaitent se stabiliser sur un hébergement alternatif. Elles peuvent également être accompagnées d'animaux.



PLATEFORME DÉPARTEMENTALE HÉBERGEMENT LOGEMENT DES RÉFUGIÉS

Le Service Relogement Accompagnement des Réfugiés (RAR), sur orientation du Comité Technique, met en œuvre des mesures d'accompagnement social global afin d'aider les personnes réfugiées à s'insérer durablement dans leur logement et dans la société.

Le Service Orienté Logement Intermédiaire des Réfugiés (Solid'R), sur orientation du SIAO, réalise une intermédiation locative pour des personnes réfugiées. Les ménages sont hébergés dans un logement en sous-location et bénéficient d'un accompagnement social global. Le bail du logement peut ensuite être transféré au ménage qui l'occupe lorsque l'ensemble des conditions sont réunies (paiement de la redevance, pas de problème de voisinage, accès aux droits ouverts, accord du bailleur et souhait du ménage).

Accompagnement Global et Individualisé des Réfugiés (AGIR - Volet logement), accompagnement individualisé de personnes réfugiées pour l'accès à un logement autonome (24 mois maximum). Possibilité d'être également accompagné sur l'emploi.

Siège social

46 avenue Gustave Eiffel

Tours

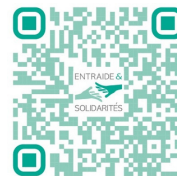
02 47 31 87 00

infos@entraide-et-solidarites.fr

Antenne de Chinon

22 rue du Docteur Labussière, Chinon

02 47 98 02 54



entraide-et-solidarites.fr

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



MAJ. 05-2026

LES DISPOSITIFS D'HÉBERGEMENT

**Ensemble, faisons de l'inclusion
une réalité, sans laisser
personne de côté.**

ENTRAIDE ET SOLIDARITÉS

UNE HISTOIRE

- **1948** : Création de l'association Entr'Aide Ouvrière, ayant pour but de « **venir en aide à tous les malheureux, sans distinction de race ou de religion** »
- **2017** : Entr'Aide Ouvrière devient **Entraide et Solidarités**

DES VALEURS

- **Respect** et promotion de la personne
- **Solidarité et fraternité**
- Engagement pour une **transformation sociale**

DES FEMMES ET DES HOMMES

- 230 **salariés** répartis sur 11 sites et sur 5 pôles
- 265 **adhérents**
- 125 **bénévoles**

DES MISSIONS

- **Accueillir** toute personne en situation précaire, **accompagner, héberger, former, insérer par le travail et viser l'autonomie**
- **Comprendre et faire comprendre** l'exclusion, conduire des **actions de prévention** pour s'attaquer à ses causes
- Développer un **réseau solidaire** pour s'efforcer de répondre à **toutes les situations de précarité**

Ces actions s'appuient notamment sur la loi du 2 janvier 2002 qui fixe les règles relatives aux droits des personnes concernées en réaffirmant leur place prépondérante dans leur projet.

Les services du Pôle Hébergement accompagnent des personnes isolées, des couples et des familles sur des missions différentes

L'HÉBERGEMENT D'URGENCE

Le Service des Logements Extérieurs (SLEX)

- HUDA : 57 places
- Urgence en appartement diffus : 38 places

La résidence Germaine Dolbeau

- Urgence en appartement diffus : 95 places (SLU) avec ou sans animaux
- Urgence en collectif : 49 places (CHU)

Le Petit Clos

- 55 places d'hébergement d'urgence pour femmes avec ou sans enfants, femmes enceintes, avec ou sans animaux

Le Plan Hiver et / ou Grand Froid

- Centre hébergement Urgence - Plan Hiver : nombre de places d'hébergement et durée définie par le Préfet
- Plan Grand Froid : armement d'un gymnase en collaboration avec la Croix Rouge Française en cas de températures négatives continues sur plusieurs jours (sur décision du Préfet)

L'HÉBERGEMENT D'INSERTION

Le CHRS - Le Cherpa

- Urgence en collectif : 6 places
- CHRS en collectif : 35 places avec ou sans animaux

Le CHRS - Albert Camus

- En collectif : 73 places

Le Service d'Insertion et d'Accompagnement vers le Logement (SIAL)

- CHRS en appartement diffus : 128 places avec ou sans animaux
- CHRS Hors les Murs : 42 places
- ASLL : 16 mesures

Antenne de Loches

- Urgence en appartement diffus : 2 places
- CHRS en appartement diffus : 20 places

Antenne de Chinon

- Urgence en appartement diffus : 2 places
- CHRS en appartement diffus : 33 places

LES DISPOSITIFS SPÉCIFIQUES

La résidence Germaine Dolbeau

- Pension de familles : 15 places

La Maison

- 21 places en hébergement spécifique (Tiny house et caravanes - 3 appartements) pour des personnes marginalisées, isolées ou en couples avec ou sans animaux

Plateforme départementales Hébergement Logement des Réfugiés

- RAR : 50 mesures
- Solid'R : 60 places
- AGIR : 218 accompagnements

POUR ALLER PLUS LOIN...

L'hébergement d'urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA), orientation des personnes isolées, couples et familles par l'Office Française d'Immigration et d'Intégration (OFII). L'HUDA héberge temporairement les personnes le temps de la procédure de demande d'asile et propose un accompagnement social global. Lorsque les personnes sont bénéficiaires d'une protection, l'accompagnement des ménages est réalisé sur l'ouverture des droits sociaux et des démarches de relogement.

L'hébergement d'urgence en appartement diffus ou en collectif, orientation du 115 pour les personnes isolées, couples et familles. L'accompagnement a pour objectif une mise à l'abri immédiate répondant aux besoins primaires (alimentation, hygiène, sécurité et santé). Un accompagnement social global est ensuite mis en place favorisant l'insertion des personnes selon leur projet de vie.

La Pension de famille, sur orientation du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO). C'est une forme d'habitat adapté au besoin de logement pour des personnes dont l'isolement social ou affectif, le faible niveau de ressources et une situation personnelle difficile rendent impossible une insertion dans un logement indépendant. L'accueil y est possible sans condition de durée.